

PLAN STRATÉGIQUE

2006-2009 DE RECYC-QUÉBEC



Prolongation 2009-2010 :

Un addenda a été adopté pour prolonger jusqu'en 2010 la durée du plan stratégique et comporte deux objectifs. Cet addenda se retrouve à la fin de ce document.

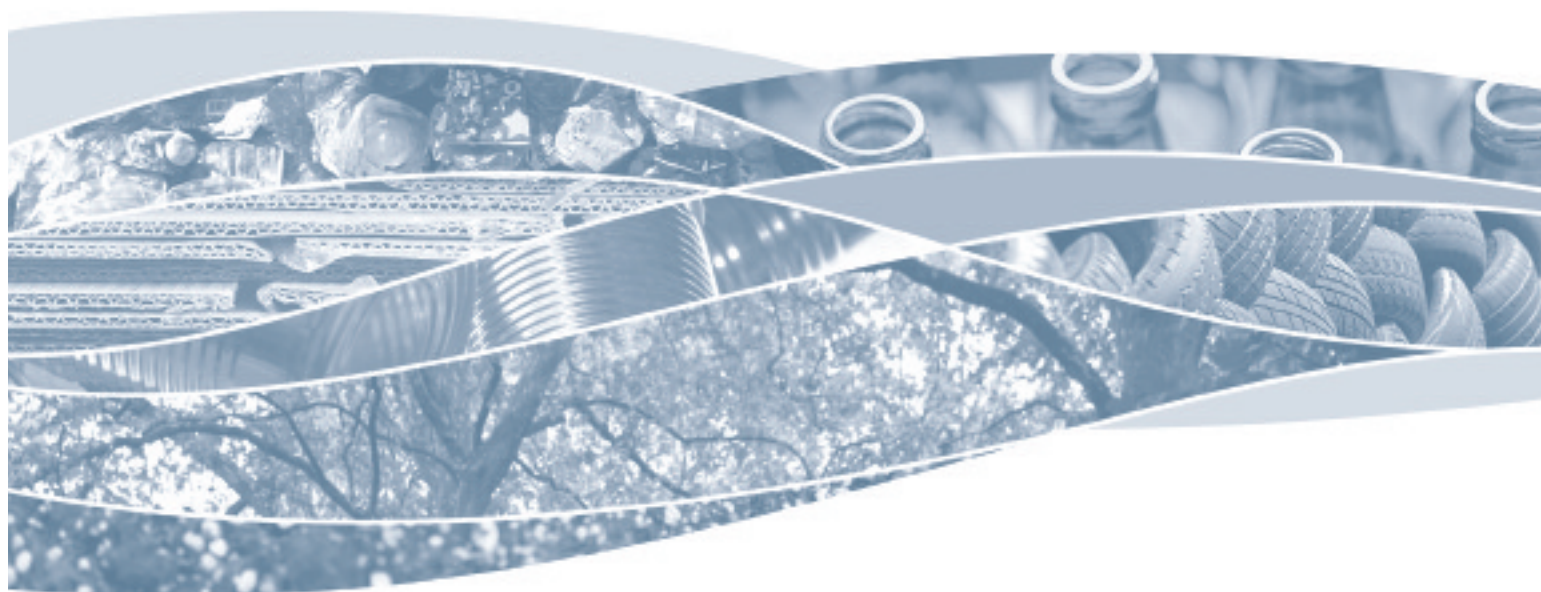
ISBN: 2-550-46870-8

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
Dépôt légal – Bibliothèque du Canada, 2006

 Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

PLAN STRATÉGIQUE

2006-2009 DE RECYC-QUÉBEC



Avec la volonté d'appliquer le principe de réduction à la source, la société d'État RECYC QUÉBEC a limité l'impression du présent document à 30 exemplaires. De plus, ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Il est possible d'accéder au texte intégral du Plan stratégique 2006-2009 en consultant le site Internet de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante : www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

SIÈGE SOCIAL

420, boul. Charest Est, bureau 200
Québec (Québec) G1K 8M4
Téléphone: (418) 643-0394
Télécopieur: (418) 643-6507

BUREAU DE MONTRÉAL

7171, rue Jean-Talon Est, bureau 200
Anjou (Québec) H1M 3N2
Téléphone: (514) 352-5002
Télécopieur: (514) 873-6542

Ligne INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)
(514) 351-7835 (région de Montréal)

Internet

www.RECYC-QUÉBEC.gouv.qc.ca

Courrier électronique

info@RECYC-QUÉBEC.gouv.qc.ca

MOT DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sous l'impulsion des mesures découlant de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, les activités favorisant les 3RV, soit la réduction à la source (le déchet le moins nuisible demeure celui que l'on ne crée pas), le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles sont de plus en plus intégrées à la vie quotidienne des personnes et des organisations. L'évolution du *Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec*, réalisé à tous les deux ans par RECYC-QUÉBEC, témoigne de l'intérêt croissant des Québécoises et des Québécois à l'égard de la préservation des ressources et de la protection de l'environnement.

Forte de cette mobilisation, où tous les secteurs d'activités sont maintenant engagés, forte également des mesures législatives et réglementaires mises de l'avant par le gouvernement québécois, RECYC-QUÉBEC peut mieux orienter son action dans la perspective de résultats ciblés en fonction des objectifs gouvernementaux pour la fin de 2008.

C'est ainsi que vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent, les principaux enjeux auxquels la société québécoise est confrontée. Pour faciliter la mise en œuvre d'activités pertinentes en vue de relever les défis qui se posent à la collectivité, RECYC-QUÉBEC s'est donné une mission, une vision et des valeurs qui traduisent ses aspirations, et a instauré un climat de concertation et de partenariat propice à l'atteinte des résultats convoités.

L'engagement indéfectible de son personnel tout comme de ses administrateurs est d'ores et déjà acquis. Doublée de la conviction en la nécessité de changer les choses dans le sens d'un développement durable, d'un avenir équitable pour ceux qui nous succéderont, nous pouvons compter sur le dévouement de chacun pour assurer l'accomplissement des actions envisagées. Nous avons également le privilège de pouvoir nous appuyer sur des partenaires économiques, environnementaux et sociaux solides, résolument investis en faveur d'une gestion responsable et durable de nos matières résiduelles.



Robert LEMIEUX



TABLE DES MATIÈRES



RECYC-QUÉBEC	5
MANDAT	5
MISSION	5
VISION	6
VALEURS	6
CRÉNEAUX D'ACTIVITÉS	7
PRINCIPAUX ENJEUX	8
ENJEU 1	
La qualité des services aux clientèles	8
ENJEU 2	
La mobilisation et la responsabilisation des acteurs	9
ENJEU 3	
La mise en valeur des matières résiduelles	11
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	13
Orientation 1	
Répondre aux besoins des clientèles	14
Orientation 2	
Viser l'efficacité des interventions	16
Orientation 3	
Parfaire l'expertise	18
Orientation 4	
Soutenir les systèmes actuels de responsabilité élargie des producteurs ainsi que les nouvelles initiatives	20
Orientation 5	
Stimuler les changements de comportements et les nouvelles pratiques de gestion	22
Orientation 6	
Poursuivre les efforts visant la mise en valeur des matières résiduelles	24
SOMMAIRE DU PLAN STRATÉGIQUE	26
CONCLUSION	28

RECYC-QUÉBEC

La société d'État RECYC-QUÉBEC a été créée en 1990 par le gouvernement du Québec. Elle relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et exerce ses activités en accord avec sa loi constitutive, la *Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage* (L.R.Q., c. S-22.01).

Au fil des années, RECYC-QUÉBEC est devenue un acteur majeur de la gestion responsable des matières résiduelles, particulièrement en ce qui concerne les questions de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation (3RV) agissant à ces égards comme l'interlocutrice du gouvernement.

MANDAT

Le mandat de RECYC-QUÉBEC, tel que défini dans sa loi constitutive, est le suivant :

« La Société a pour objets de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. [...] La Société peut, dans le cadre de ses objets, conclure une entente avec toute personne, municipalité, société ou organisme. »

Source : *Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage*, articles 18 et 19

MISSION

Dans le cadre de son mandat et en soutien à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, la mission de RECYC-QUÉBEC s'énonce comme suit :

RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités de mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances en ce domaine et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.



VISION

La vision d'avenir de RECYC-QUÉBEC encadre ses orientations stratégiques.

Dans une perspective de développement durable et convaincue de la nécessité de conserver les ressources et de prolonger la vie utile des matières pour les détourner de l'élimination, RECYC-QUÉBEC vise à être le leader de la valorisation des matières résiduelles en misant sur une approche préventive, sur le partenariat, sur la responsabilité et sur la participation de tous.

VALEURS

Pour réaliser sa mission et ses activités, RECYC-QUÉBEC s'appuie sur les valeurs suivantes :

~ La compétence

RECYC-QUÉBEC détient une expertise unique dans son secteur qui repose sur les connaissances et sur l'expérience de ses employés, et sur son réseau de partenaires. La Société favorise la formation et l'amélioration constante des connaissances et des méthodes de gestion de projet pour assurer le niveau de compétence requis.

~ La rigueur

RECYC-QUÉBEC souligne l'importance de procéder à une analyse objective des informations disponibles, d'appuyer les décisions sur une argumentation solide et de livrer des messages clairs et précis.

~ La transparence

RECYC-QUÉBEC vise à rendre disponible toute l'information susceptible de faciliter la compréhension de la gestion des matières résiduelles et à rendre accessible les renseignements faisant état de son administration.

~ Le respect

RECYC-QUÉBEC estime qu'il faut faire preuve d'égard, de courtoisie et de déférence dans les relations à l'interne et à l'externe.

~ L'éthique

RECYC-QUÉBEC encourage ses administrateurs et ses employés à appliquer des principes et des règles de prudence, de diligence, d'honnêteté et de loyauté dans l'exercice de leurs fonctions.

~ L'engagement

RECYC-QUÉBEC reconnaît le travail de ses employés qui s'investissent pleinement, avec conviction et persévérance, dans l'exécution de la mission environnementale et sociale de la Société, sur une base personnelle et professionnelle.

CRÉNEAUX D'ACTIVITÉS

Les activités de RECYC-QUÉBEC se déploient dans divers créneaux et consistent à :

- ~ promouvoir la mise en œuvre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* afin de concerter et de mobiliser les intervenants ;
- ~ administrer tout système de consignation, notamment *l'Entente portant sur la consignation, la récupération et le recyclage des contenants à remplissage unique de boissons gazeuses* ;
- ~ réaliser des travaux de recherche ou de développement et mettre au point ou implanter des technologies ;
- ~ appuyer les entreprises œuvrant dans la réduction, le réemploi, la récupération, le recyclage ou la valorisation des matières résiduelles (3RV) ;
- ~ intervenir en partenariat sur les marchés des produits issus du réemploi, du recyclage et de la valorisation pour en favoriser le développement ;
- ~ mettre en place des projets éducatifs sur la conservation des ressources et les 3RV ;
- ~ développer et gérer un système de connaissances permettant de valider l'atteinte des objectifs de la Politique ;
- ~ offrir au milieu municipal des services-conseils pour l'élaboration et le suivi des plans de gestion des matières résiduelles ;
- ~ réaliser tout mandat que lui confie le gouvernement ou son ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. À ce titre, RECYC-QUÉBEC voit à la gestion des directives et des règlements suivants :
 - ~ le droit environnemental de trois dollars payable à l'achat de tout pneu neuf d'un véhicule routier ;
 - ~ le *Règlement relatif à la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles* ;
 - ~ le *Règlement sur la récupération et la valorisation de contenants de peintures et des peintures mis au rebut* ;
 - ~ le *Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés*.



PRINCIPAUX ENJEUX

La planification de RECYC-QUÉBEC s'articule autour de trois enjeux principaux : la qualité des services aux clientèles, la mobilisation et la responsabilisation des acteurs, ainsi que la mise en valeur des matières résiduelles. Chaque citoyen et citoyenne ainsi que chaque organisation, qu'elle soit publique ou privée, pour chacun des secteurs d'activités, génèrent des matières résiduelles. Par conséquent, tous sont concernés par la gestion de leurs matières résiduelles. Il devient donc nécessaire que chacun améliore ses connaissances en ce domaine et puisse passer à l'action en ayant les moyens pour préserver les ressources et pour gérer de façon adéquate les matières résiduelles au lieu de les éliminer.

ENJEU 1

~ La qualité des services aux clientèles

L'amélioration des services offerts à ses clientèles est une préoccupation de premier plan pour RECYC-QUÉBEC. Cela s'inscrit également dans les objectifs de modernisation des pratiques de gestion et de fonctionnement des programmes que s'est fixé le gouvernement du Québec.

La mission de RECYC-QUÉBEC touche en grande partie au développement et à la promotion des mesures de conservation des ressources par la réduction à la source (le déchet le moins nuisible est celui que l'on ne produit pas), le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles (3RV). À cet égard, l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) des différents acteurs sont des moyens privilégiés pour parvenir à changer les comportements et les attitudes. Des contenus pertinents et des arguments convaincants doivent être préparés pour appuyer la communication. Pensons par exemple qu'il faut mettre en évidence les répercussions des choix de consommation sur la santé et l'environnement, faire découvrir les bénéfices de réduire l'utilisation des ressources, de réutiliser et de recycler les produits, de développer un sens critique face aux choix locaux de gestion des matières résiduelles et un sentiment de responsabilité à l'égard de l'environnement en général.

Les défis sont nombreux lorsqu'il est question de rechercher les informations utiles, puis de livrer des messages accrocheurs, afin que tous s'engagent pleinement à modifier leurs habitudes de production et de consomma-

tion des matières résiduelles. Pour bien situer son intervention, il faut pouvoir posséder une bonne connaissance des clientèles et de leurs perceptions à l'égard d'une gestion plus écologique des matières résiduelles, ainsi que des freins qui empêchent de poser les bons gestes. Les clientèles sont diversifiées et proviennent des secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel (ICI), et du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD). RECYC-QUÉBEC doit porter une attention renouvelée à tous les réseaux et partenaires de la gestion des matières résiduelles, appuyer ses employés pour qu'ils maintiennent leur expertise, ce qui fait la réputation d'un organisme spécialisé comme celui-là, et mettre de l'avant de nouvelles façons de faire. Sa contribution à des débats publics sur des sujets qui touchent à son champ de compétence s'avère de plus en plus pertinente.

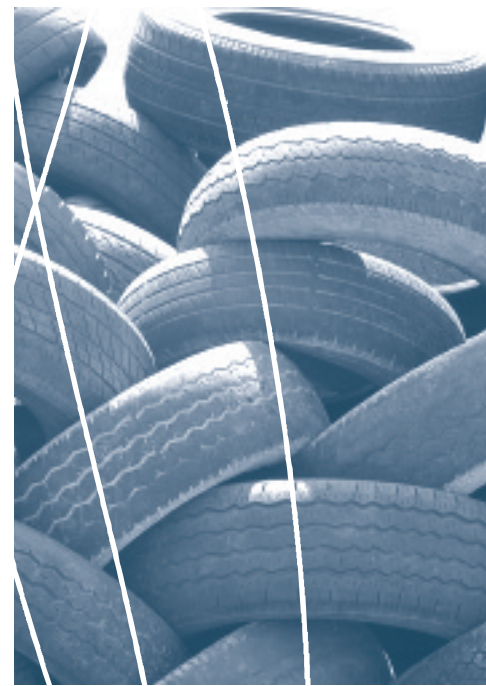
Avec les limites qu'impose l'approche volontaire, des outils supplémentaires qui incitent à des pratiques plus responsables de fabrication et de gestion des produits doivent être explorés et, s'il y a lieu, adoptés afin que le Québec atteigne les objectifs de mise en valeur fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Le suivi des objectifs de la Politique, qui mène tous les deux ans à la réalisation du *Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec*, nécessite également que soient instaurées des obligations de déclaration par les entreprises qui reçoivent et traitent des matières résiduelles.

ENJEU 2

~ La mobilisation et la responsabilisation des acteurs

Des groupes d'individus de différents secteurs d'activités se sentent peu concernés par la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles ou encore ne sont pas suffisamment informés. Pourtant, ils sont tous appelés à contribuer à une meilleure gestion des matières résiduelles. Une attention particulière doit être apportée aux élus et aux gestionnaires des municipalités qui ont la responsabilité de fournir à leurs citoyens des services de récupération des matières résiduelles, dont la collecte sélective des matières recyclables et des matières compostables.

De façon générale, la réduction à la source qui figure en tête de la hiérarchie des 3RV n'est pas cernée avec précision et il importe d'en améliorer la connaissance, autant auprès des entreprises que des citoyens dans leur mode de consommation des ressources. Des solutions simples de récupération des matières résiduelles, adaptées aux différents milieux et les moins coûteuses possibles, doivent aussi être mises en place pour récupérer le maximum de





matières résiduelles. Il faut également compléter les activités en information, en sensibilisation et en éducation (ISÉ) avec des outils incitatifs s'inspirant davantage des mécanismes de marché et des notions de pollueur-utilisateur-payeur. Par exemple, la responsabilité élargie des producteurs (RÉP) et la tarification des déchets au volume ou au poids sont devenus au fil du temps des éléments clés des interventions en environnement de plusieurs pays. Le Québec, qui reconnaît les principes de responsabilité des producteurs et de participation accrue des citoyens dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, les observe et, le cas échéant, s'inspire de ces expériences.

En obligeant les producteurs à être responsables de leurs produits, la RÉP les encourage à réévaluer leurs décisions concernant le choix des matériaux, les procédés de production, les emballages et les stratégies commerciales qui peuvent permettre de diminuer les coûts de récupération dont ils doivent assumer la charge et, ce faisant, préserver les ressources. Des systèmes de responsabilité élargie des producteurs sont déjà en place au Québec pour les peintures et les contenants de peinture usagés, ainsi que pour les huiles usagées, les contenants d'huile et les filtres usagés. Cette démarche pourrait s'appliquer à d'autres produits, tout particulièrement ceux comportant un risque de contamination plus important pour l'environnement. Les stratégies de RÉP exigent de mettre sur pied les réglementations, les ententes de gestion et de promotion des opérations qui supportent leur application.

Pour atteindre les objectifs de la Politique, tous les acteurs doivent faire converger leurs efforts, échanger les informations pertinentes et mettre à profit les expériences de chacun. Le développement durable représente un projet à long terme de cohérence et d'harmonisation des interventions. La gestion durable des ressources est un volet important qui suppose une gestion responsable des matières résiduelles. Le gouvernement a la responsabilité de guider la société québécoise, mais doit également prêcher par l'exemple dans ses méthodes d'acquisition de biens et de services, et de gestion de ses résidus.

En vertu d'une loi sur le développement durable que le gouvernement du Québec a adopté, une stratégie de développement durable sera développée afin de mieux intégrer cette préoccupation dans les politiques, les programmes et les actions des ministères et des organismes. Cette stratégie devrait par conséquent inspirer la concertation et la mobilisation de tous les acteurs gouvernementaux et chercher à influencer les corporations et la société civile afin de tendre vers le développement durable.

ENJEU 3**~ La mise en valeur des matières résiduelles**

L'objectif global de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* est de mettre en valeur plus de 65 % des matières résiduelles qui présentent un potentiel de valorisation. Des objectifs de valorisation pour chaque secteur et par matière ont été fixés.

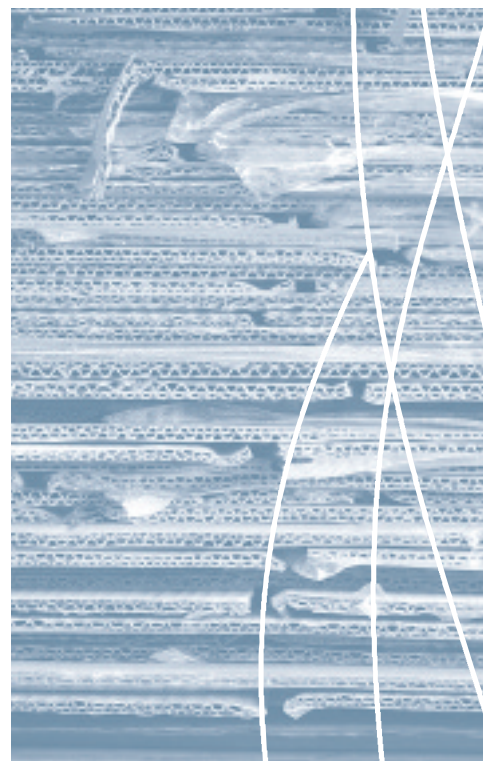
La quantité de matières résiduelles récupérées et mises en valeur au Québec a augmenté de façon importante depuis une dizaine d'années, pour atteindre en 2004 près de cinq millions de tonnes de matières résiduelles. Le taux global de récupération des matières résiduelles atteint ainsi 49 % sur le potentiel pouvant être valorisé. En chiffres absolus sur la base des données de 2004, cela veut dire qu'environ deux millions de tonnes additionnelles de matières résiduelles devraient être récupérées pour atteindre l'objectif visé. Cet objectif pourra être atteint seulement si tous les secteurs de la société sont mis à contribution.

Le taux de récupération du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) atteint 62 % en 2004 dépassant l'objectif de 60 %. Celui des secteurs industriel, commercial et institutionnel (ICI) s'élève à 58 % par rapport à un objectif de 80 % sur la base du regroupement des objectifs spécifiques pour chaque catégorie de matières. La performance du secteur municipal atteint 23 % alors que l'objectif est de 60 %.

En conséquence, certaines matières résiduelles constituent des gisements prioritaires dont il faut accentuer la récupération et la mise en valeur. Par exemple, les matières organiques compostables sont davantage mises en valeur dans le secteur industriel avec la récupération des boues des papetières, que dans les secteurs municipal, commercial et institutionnel qui exigent que des modes de collecte des résidus verts et de table soient implantés. Pour le secteur municipal, cela représente plus de 700 000 tonnes de matières organiques supplémentaires à mettre en valeur.

La collecte sélective des matières résiduelles dans le secteur municipal accuse un retard, notamment au chapitre des habitations à multilogements, pour diverses raisons, principalement techniques, avec les difficultés que posent l'espace restreint et les déplacements sur les étages des immeubles.

Il est important également d'augmenter le taux de récupération des matières résiduelles dans les plus petites entreprises, les édifices à bureaux et les institutions publiques, en cherchant à mieux évaluer les modes de récupération. Les commerces et les institutions doivent travailler davantage que les industries



PRINCIPAUX ENJEUX

12



parce qu'ils récupèrent moins de matières résiduelles. Des efforts de réseautage devront être faits pour améliorer les performances de récupération. Beaucoup de travail reste à faire du côté de la construction et de la rénovation immobilière pour améliorer les pratiques.

L'adoption d'habitudes de récupération doit aussi être encouragée hors domicile, par exemple à l'occasion d'événements publics ou dans les lieux publics, sources d'importantes quantités de matières résiduelles et qui sont, dans bien des cas, dépourvues de systèmes de récupération. Ces milieux sont également des cibles de choix pour effectuer de la sensibilisation et de l'éducation.

Le recyclage des pneus usagés en différents produits doit être intensifié dans le contexte de l'application du principe des 3RV. De tous les pneus récupérés, Le *Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage 2002-2008* a permis de récupérer près de 6,9 millions de pneus automobiles ou ses équivalents pour l'année 2004-2005. Pour ce qui est des pneus entreposés, au 31 décembre 2005, plus de 18 millions avaient été retirés des lieux d'entreposage depuis 2001 à des fins de recyclage et de valorisation.

Augmenter la mise en valeur des matières résiduelles, c'est se préoccuper également des débouchés sur les marchés pour s'assurer que les efforts de récupération ne soient pas vains.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

RECYC-QUÉBEC a identifié six orientations stratégiques qui ont un lien direct avec les enjeux soulevés. Une série d'objectifs spécifiques, qui visent à renouveler les façons de faire ou à relever les défis du secteur d'activités, s'accordent ensuite avec ces orientations.

LA QUALITÉ DES SERVICES AUX CLIENTÈLES

ORIENTATIONS :

1. Répondre aux besoins des clientèles
2. Viser l'efficacité des interventions
3. Parfaire l'expertise

LA MOBILISATION ET LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS

ORIENTATIONS :

4. Soutenir les systèmes actuels de responsabilité élargie des producteurs ainsi que les nouvelles initiatives
5. Stimuler les changements de comportements et les nouvelles pratiques de gestion

LA MISE EN VALEUR DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORIENTATION :

6. Poursuivre les efforts visant la mise en valeur des matières résiduelles

ENJEU 1

LA QUALITÉ DES SERVICES AUX CLIENTÈLES

14

ORIENTATION 1



~ Répondre aux besoins des clientèles

RECYC-QUÉBEC s'implique auprès de diverses clientèles, que ce soit les citoyens, le monde municipal, les industries, les commerces et les institutions, ainsi que les groupes d'intérêt qui les représentent. Par la multiplicité de ses interventions, la Société tente de répondre, dans la mesure de ses moyens, à leurs besoins.

RECYC-QUÉBEC évaluera régulièrement la satisfaction de ses clientèles pour s'assurer de la qualité des services qui leur sont offerts. Pour ce faire, RECYC-QUÉBEC réalisera des sondages et des enquêtes permettant d'identifier leurs besoins et leurs attentes. Des groupes de discussions seront également organisés afin d'explorer des questions spécifiques. Les clientèles pourront également manifester leur appréciation relativement aux nouvelles activités mises en place par RECYC-QUÉBEC. Le site Internet de la Société sera privilégié pour favoriser la rétroaction de ses clientèles.

Connaissant mieux les besoins de ses clientèles, RECYC-QUÉBEC poursuivra la diffusion d'informations qui seront d'autant plus pertinentes et utiles pour elles. Des plans de communication seront adoptés et mis en place afin d'accroître la qualité des informations et des véhicules de diffusion. Des études de cas à succès, des outils de gestion des matières résiduelles, des guides thématiques et des études techniques seront diffusés avec l'objectif de rejoindre les clientèles intéressées. En plus de poursuivre la diffusion d'informations par l'entremise de son site Internet, de ses bases de données et par son bulletin électronique *RECYC Info*, la Société multipliera les interventions directes en organisant et en participant à des événements publics et à des tournées d'information. Tous les deux ans, RECYC-QUÉBEC tiendra le *Rendez-vous sur la gestion des matières résiduelles*, invitant ainsi quelques centaines d'intervenants à poursuivre leur réflexion sur la gestion des matières résiduelles au Québec.

RECYC-QUÉBEC doit se questionner continuellement sur l'adéquation entre les besoins de ses clientèles et les services offerts, tout en facilitant l'accès à ceux-ci. Ainsi, la Société procédera à la consolidation de son offre de services en modifiant certaines activités en cours, en créant de nouvelles activités ou tout simplement en abandonnant celles qui ne correspondent plus aux besoins et attentes des clientèles.

Une déclaration de services aux citoyens sera adoptée, permettant notamment de déterminer clairement la qualité des services à laquelle ils sont en droit de s'attendre et d'annoncer les moyens que RECYC-QUÉBEC entend utiliser pour y parvenir. Les interventions téléphoniques de la ligne Info de RECYC-QUÉBEC seront évaluées afin d'en améliorer l'accessibilité et l'efficacité. Des outils informatiques seront également créés, développés ou améliorés pour faciliter la recherche des informations, comme par exemple des Extranets à l'intention des municipalités ou des industries, des commerces et des institutions.

ORIENTATION 1 Répondre aux besoins des clientèles

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RECYC-QUÉBEC
<p>1. Évaluer la satisfaction des clientèles et identifier les nouveaux besoins</p>	<p>Données sur les besoins et attentes des clientèles selon les secteurs d'activités</p> <p>Appréciation des clientèles visées par rapport aux nouvelles activités</p> <p>Nombre d'actions posées pour connaître la satisfaction des clientèles</p>
<p>2. Diffuser des informations pertinentes et utiles aux différentes clientèles</p>	<p>Taux de fréquentation du site Internet, de la ligne téléphonique et des outils d'information</p> <p>Nombre d'études, de rapports et d'avis techniques diffusés</p> <p>Nombre d'activités publiques</p>
<p>3. Consolider l'offre de services aux clientèles</p>	<p>Adoption d'une déclaration de services aux citoyens</p> <p>Nombre d'activités créées, modifiées ou écartées</p>

ENJEU 1

LA QUALITÉ DES SERVICES AUX CLIENTÈLES

16

ORIENTATION 2

~ Viser l'efficacité des interventions

RECYC-QUÉBEC évolue dans un contexte de rationalisation des ressources et de gestion par objectifs. La Société fonctionne selon une approche d'autofinancement de ses activités et doit donc les planifier efficacement.

RECYC-QUÉBEC cherche à optimiser l'utilisation de ses ressources en fonction des priorités stratégiques qu'elle s'est fixée. Elle continuera à effectuer un suivi budgétaire serré de ses différents programmes, avec un souci de rigueur et de transparence. Des ressources provenant des programmes établis depuis plusieurs années, servent à financer les initiatives que RECYC-QUÉBEC considère importantes d'appuyer pour faire avancer la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles. Des choix doivent donc être faits lorsqu'il est question de libérer du personnel et d'allouer des ressources financières pour la réalisation de ses priorités stratégiques.

Dans la mesure où d'autres mandats seraient confiés à RECYC-QUÉBEC et qu'ils exigeraient des investissements importants, cela pourrait provoquer des difficultés budgétaires pour la Société. De ce fait, toute nouvelle responsabilité qui lui serait confiée devrait être accompagnée des ressources financières additionnelles requises.

RECYC-QUÉBEC est orientée vers la concertation et le partenariat. Cette façon de faire procure un effet de levier en permettant que les solutions mises de l'avant répondent également aux besoins des clientèles des partenaires. La Société conclura encore plus d'ententes de collaboration tout en consolidant celles qu'elle a déjà négociées, telles que les ententes avec l'industrie brassicole, l'industrie des boissons gazeuses et les sociétés de gestion des peintures et des huiles usagées. Les différentes filières et tables de concertation animées par RECYC-QUÉBEC seront également des véhicules privilégiés pour initier de nouveaux projets.

En tant que mandataire de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, RECYC-QUÉBEC doit posséder les moyens administratifs, financiers et légaux permettant de réaliser sa mission. RECYC-QUÉBEC doit s'assurer d'obtenir les outils nécessaires afin de réaliser un suivi efficace des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) et des compensations pour les services municipaux de collecte sélective. La responsabilité des producteurs doit également être étendue à plus de produits pour en favoriser la récupération et la mise en valeur. La vérification des données des différentes installations de récupération et de mise en valeur au Québec demeure une priorité pour la crédibilité du *Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec*.

ORIENTATION 2 Viser l'efficacité des interventions

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RECYC-QUÉBEC
<p>4. Optimiser l'utilisation des ressources en fonction des priorités stratégiques</p>	<p>Part relative des ressources affectées à des dossiers stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ressources financières • ressources humaines
<p>5. Développer des partenariats favorisant la gestion responsable et la mise en valeur des matières résiduelles, ainsi que leur promotion</p>	<p>Nombre d'ententes de collaboration avec différents partenaires</p> <p>Actions posées en partenariat favorisant la gestion responsable des matières résiduelles</p>
<p>6. Se doter des moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission et au suivi des mesures prescrites</p>	<p>Adéquation des moyens avec les actions</p>

ENJEU 1

LA QUALITÉ DES SERVICES AUX CLIENTÈLES

18

ORIENTATION 3

~ Parfaire l'expertise

RECYC-QUÉBEC est généralement reconnue pour son expertise unique au Québec concernant la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles. Afin de demeurer un pôle de référence en gestion des matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC doit s'assurer de maintenir et de parfaire son expertise dans le domaine.

RECYC-QUÉBEC accentuera donc ses efforts en recherche sur les questions de l'heure en gestion des matières résiduelles. Par exemple, l'analyse du cycle de vie des produits et procédés devrait prendre graduellement plus d'importance dans les entreprises pour le design des produits et le choix des services à offrir. La Société continuera également à développer la connaissance du secteur d'activités en réalisant, entre autres, une étude de caractérisation des matières résiduelles dans le secteur municipal à la grandeur du Québec.

RECYC-QUÉBEC s'assurera aussi de mettre à jour l'information qu'elle possède sur de nombreux sujets d'intérêt, tels la gestion des contenants de boissons et leur récupération hors domicile, l'utilisation des sacs d'emplettes, la mise en valeur des véhicules routiers hors d'usage ou encore la performance des centres de tri. De plus, la publication aux deux ans du *Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec* demeure un exercice d'envergure qui nécessite de la rigueur lors de l'enquête, de la compilation et de l'analyse des données. La collaboration de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est un atout pour cet exercice.

Dans le contexte de la globalisation des marchés, des phénomènes environnementaux et des enjeux sociaux autour de différents projets, l'expertise de RECYC-QUÉBEC est sollicitée pour les questions qui touchent à son champ de compétence. La Société veillera à participer aux différents débats lors d'événements publics. Elle entend contribuer activement à la mise en place de la stratégie sur le développement durable du gouvernement du Québec qui s'adresse à ses ministères et organismes, mais dont les actions vont se refléter dans les politiques, les programmes et les interventions.

RECYC-QUÉBEC considère que le développement de son expertise en gestion des matières résiduelles est tributaire de la compétence de ses employés. RECYC-QUÉBEC identifiera donc annuellement les besoins de perfectionnement de ses employés et leur offrira des programmes de formation adaptés.

ORIENTATION 3 Parfaire l'expertise

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RECYC-QUÉBEC
<p>7. Accentuer la recherche, développer les connaissances et mettre à jour les informations sur la gestion des matières résiduelles</p>	<p>Nombre d'études réalisées et diffusion des résultats de recherche</p> <p>Investissements dans différents projets (R&D, 3RV, projets-pilotes, services externes, etc.)</p>
<p>8. Établir des positions et contribuer aux débats sur les grands enjeux de société tels le développement durable, les changements climatiques et la santé publique</p>	<p>Nombre de prises de position sur des sujets d'intérêt général en gestion des matières résiduelles</p>
<p>9. Poursuivre le perfectionnement des employés par des formations appropriées</p>	<p>Identification annuelle des besoins de perfectionnement des employés et des formations utiles</p> <p>Nombre d'heures de formation suivies par les employés</p>

ENJEU 1

LA QUALITÉ DES SERVICES AUX CLIENTÈLES

20

ORIENTATION 4

~ Soutenir les systèmes actuels de responsabilité élargie des producteurs ainsi que les nouvelles initiatives

Les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* ne pourront être atteints qu'avec la participation de tous, notamment des producteurs qui doivent assumer leur part de responsabilités à l'égard des produits qu'ils mettent en marché. D'ailleurs, on constate qu'ils s'impliquent de plus en plus activement afin de réduire la quantité de matières résiduelles générées par leurs activités, par leurs produits et d'en favoriser la mise en valeur.

RECYC-QUÉBEC continuera d'appuyer les producteurs qui ont mis sur pied, volontairement ou par obligation, des systèmes de récupération de leurs produits. La Société continuera d'assurer le suivi des ententes sur la récupération des contenants de bière et de boissons gazeuses. Elle participera aux campagnes de sensibilisation sur les systèmes de consignation financées par l'Association des brasseurs du Québec (ABQ) et Boissons Gazeuses Environnement (BGE). RECYC-QUÉBEC collaborera également avec Éco-Peinture pour la récupération des peintures et des contenants de peinture usagés et avec la Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) pour la récupération des huiles usagées, des filtres à huile et des contenants d'huile.

RECYC-QUÉBEC encouragera les producteurs qui mettront de l'avant de nouvelles initiatives de récupération. Elle réalisera des études afin d'identifier les meilleures pratiques et les cas à succès pour certaines matières prioritaires et produira notamment un plan d'action en vue d'accroître la récupération et la mise en valeur des équipements des technologies de l'information et des communications (TIC) et de certains résidus domestiques dangereux (RDD), dont les piles et les fluorescents.

RECYC-QUÉBEC agira comme facilitateur auprès des municipalités et des producteurs pour la mise en application du *Régime de compensation pour les services de collecte sélective des matières recyclables*. De plus, la Société fera réaliser toute étude nécessaire afin de déterminer précisément les coûts nets de la collecte sélective municipale et les déterminants de la performance de ce service de collecte. Elle mettra à la disposition des municipalités un outil informatique visant à colliger des données sur la récupération permettant de distribuer les sommes d'argent aux municipalités pour les services de collecte sélective et d'effectuer le suivi des plans de gestion des matières résiduelles.

RECYC-QUÉBEC coordonnera, avec l'aide des municipalités, la campagne de sensibilisation diffusée par l'entremise de Recyclemédiat, qui représente les médias écrits, pour accentuer la participation à la collecte sélective et informera les publics visés de différentes manières (guide, site Internet, tournée d'information, etc.) pour appuyer ces municipalités. La filière sur la collecte sélective constituera encore un lieu propice à la concertation et aux échanges d'informations.

RECYC-QUÉBEC financera des projets d'innovation et de développement technologiques (programme ID-T) pour les matières issues de la collecte sélective afin de résoudre certaines problématiques particulières ou récurrentes. On pense ici au recyclage du polystyrène, aux rejets des centres de tri et à l'adaptation des équipements de collecte aux différents types de logements.

ORIENTATION 4 Soutenir les systèmes actuels de responsabilité élargie des producteurs ainsi que les nouvelles initiatives

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RECYC-QUÉBEC
<p>10. Appuyer les producteurs afin d'améliorer la performance des systèmes de récupération déjà en place</p>	<p>Taux de récupération et de mise en valeur des contenants de bière et de boissons gazeuses</p> <p>Taux de récupération et de mise en valeur des huiles, des contenants et des filtres usagés</p> <p>Taux de récupération et de mise en valeur des peintures et des contenants de peinture usagés</p>
<p>11. Encourager les producteurs qui vont de l'avant avec de nouvelles initiatives de récupération</p>	<p>Plan d'action en vue de récupérer les TIC et certains RDD</p>
<p>12. Contribuer avec les partenaires à augmenter la récupération des matières recyclables de la collecte sélective municipale</p>	<p>Nombre de projets et d'investissements issus du Programme ID-T</p> <p>Taux de récupération et mise en valeur des matières résiduelles pour le secteur municipal</p>

ENJEU 2

LA MOBILISATION ET LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS

22

ORIENTATION 5



~ Stimuler les changements de comportements et les nouvelles pratiques de gestion

L'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* repose sur la volonté de tous les acteurs à modifier leurs comportements et à adopter de nouvelles façons de faire. RECYC-QUÉBEC considère qu'elle a un rôle important à jouer à cet égard.

RECYC-QUÉBEC maintient qu'il faut faire valoir les bénéfices des choix environnementaux responsables pour inciter à agir. La Société mettra l'accent sur la promotion de la réduction à la source et du réemploi, les deux priorités de la hiérarchie des 3RV. Elle pourra identifier les cas à succès afin d'illustrer la faisabilité et de démontrer les résultats de certaines initiatives prometteuses en gestion des matières résiduelles. RECYC-QUÉBEC continuera de soutenir le secteur de l'économie sociale au moyen du programme d'aide financière dédié aux entreprises de ce secteur.

De concert avec les commerces et les institutions, RECYC-QUÉBEC travaillera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action visant la récupération des matières résiduelles au sein de ces organisations ainsi que dans les espaces publics où les papiers et les contenants de boissons sont abondants. L'application d'un tel plan d'action aura comme effet de sensibiliser et d'éduquer les citoyens à poser des gestes responsables à leur résidence, au bureau et dans leurs activités de loisir.

L'approche volontaire comportant ses limites en terme d'augmentation des quantités de matières résiduelles qui peuvent être récupérées, RECYC-QUÉBEC examinera les outils économiques disponibles qui peuvent stimuler la mise en valeur des matières résiduelles au Québec. RECYC-QUÉBEC produira une analyse des outils couramment utilisés à l'étranger, tels que le principe du « jeter-payer » (*pay as you throw*) appliqué à la collecte des déchets ou encore le bannissement de certaines matières à l'élimination.

Visés également par l'adoption de nouvelles pratiques pour diminuer l'impact des activités sur l'environnement, RECYC-QUÉBEC ainsi que les autres organismes et les ministères du gouvernement du Québec se doivent d'adopter un comportement exemplaire. La Société mettra donc l'emphase sur l'application de sa politique environnementale et rendra public la progression des différentes mesures de son plan d'action. Elle poursuit également ses démarches pour implanter dans les édifices des ministères et des organismes la collecte sélective des papiers et des cartons, ainsi que des contenants de verre, de plastique et de métal. RECYC-QUÉBEC assume la responsabilité de ce

service partagé au nom du gouvernement du Québec et travaille étroitement à cette fin avec la Société immobilière du Québec (SIQ).

RECYC-QUÉBEC s'impliquera activement dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de développement durable, en réalisant son propre plan d'action et en apportant son expertise aux ministères et organismes dans l'élaboration des mesures qui touchent à la gestion des matières résiduelles. Les mesures envisagées comprennent, par exemple, l'élaboration d'une politique d'achat de produits à caractère environnemental, l'identification des externalités associées à la production et à la consommation des produits et l'utilisation des clauses d'éco-conditionnalité dans le financement des projets.

ORIENTATION 5 Stimuler les changements de comportements et les nouvelles pratiques de gestion

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RECYC-QUÉBEC
<p>13. Promouvoir les bénéfices des choix environnementaux responsables dont la réduction à la source et le réemploi ainsi que les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles</p>	<p>Nombre de projets axés sur la réduction à la source et le réemploi et les budgets alloués</p> <p>Nombre de projets et d'investissements issus du Programme d'économie sociale et performance de ces entreprises</p>
<p>14. Développer des outils économiques et d'autres instruments favorisant la mobilisation et la responsabilisation</p>	<p>Nombre de mesures incitatives proposées</p>
<p>15. Favoriser l'exemplarité des ministères et organismes québécois par l'adoption de mesures de gestion environnementale</p>	<p>Nombre d'édifices desservis par la collecte sélective multimatières et nouveaux édifices</p> <p>Quantité de matières résiduelles récupérées dans les ministères et organismes</p> <p>Bilan de RECYC-QUÉBEC et des actions issues de sa politique environnementale</p>
<p>16. S'impliquer dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de développement durable</p>	<p>Initiatives de RECYC-QUÉBEC en soutien à la stratégie de développement durable</p> <p>Bilan des actions en développement durable</p>

ENJEU 3

LA MISE EN VALEUR DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORIENTATION 6



~ Poursuivre les efforts visant la mise en valeur des matières résiduelles

La mise en valeur des matières résiduelles est au cœur de la mission de RECYC-QUÉBEC. La Société est désignée pour coordonner les activités prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Elle doit, par son leadership et ses activités, mobiliser les partenaires et les citoyens autour des objectifs de mise en valeur des matières résiduelles.

RECYC-QUÉBEC gère la récupération des pneus hors d'usage du flux courant avec l'aide d'un réseau d'une dizaine de transporteurs qui font la collecte dans plus de 9 000 points de récupération. L'amélioration de la performance de ce service et la diminution du coût des activités de recyclage se poursuivront. La Société verra également à ce que le vidage des lieux d'entreposage de pneus hors d'usage soit intensifié.

À l'heure actuelle, la gestion des matières résiduelles n'est pas au cœur des préoccupations des commerces et des institutions. Premièrement, parce que ce poste de dépenses est très marginal dans le budget des entreprises. Deuxièmement, la dispersion des volumes de matières résiduelles et l'absence de conditions dans les devis des services de collecte peuvent expliquer cette situation. Des activités de sensibilisation et des interventions ciblées auprès de ces entreprises seront nécessaires afin de démontrer les possibilités et les avantages de récupérer des matières résiduelles. Le programme de reconnaissance *ICI ON RECYCLE!* s'adresse aux entreprises; il propose un accompagnement en vue d'implanter un système de gestion des matières résiduelles et invite les plus avancées à obtenir la reconnaissance de leur performance. Ce programme fera l'objet d'une évaluation en vue d'en améliorer l'approche et de mieux répondre aux besoins des entreprises.

Actuellement, il y a très peu de municipalités qui procèdent à la collecte et au compostage des matières organiques. RECYC-QUÉBEC veillera à favoriser l'implantation de ce service en publiant un guide sur la collecte de ces matières et en réalisant différentes études, de concert avec les principaux partenaires regroupés au sein de la filière. Une démarche de certification des sacs compostables et une analyse de l'impact de ces sacs sur les produits recyclés de plastique s'effectuent actuellement. Suivra une étude des différentes installations de compostage au Québec pour mieux cerner les problématiques reliées à leurs opérations et promouvoir cette solution comme une alternative plus avantageuse que l'élimination. La valorisation des boues

municipales sera aussi examinée. Trop souvent les municipalités négligent cet aspect par manque de connaissances. RECYC-QUÉBEC organisera un colloque qui abordera spécifiquement ce sujet.

Finalement, RECYC-QUÉBEC se penchera avec ses partenaires sur les matières résiduelles présentant des problèmes de débouchés pour la mise en valeur. Elle fera réaliser différentes études pour stimuler le développement des marchés pour ces matières.

ORIENTATION 6 Poursuivre les efforts visant la mise en valeur des matières résiduelles

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RECYC-QUÉBEC
<p>17. Optimiser le recyclage des pneus récupérés du flux annuel et le vidage des lieux d'entreposage</p>	<p>Proportion de pneus récupérés du flux annuel orientés vers le recyclage</p> <p>Nombre de pneus retirés des lieux d'entreposage et mis en valeur</p> <p>Évolution des coûts des activités de recyclage des pneus hors d'usage</p> <p>Solutions de recyclage des pneus surdimensionnés</p>
<p>18. Contribuer avec les partenaires à augmenter la récupération des matières résiduelles dans les ICI</p>	<p>Taux de récupération et de mise en valeur des matières résiduelles pour le secteur ICI</p> <p>Nombre d'établissements reconnus par le programme <i>ICI ON RECYCLE!</i></p> <p>Nombre de projets du Programme d'économie sociale dans le secteur des ICI</p>
<p>19. Appuyer les partenaires dans l'implantation des services de gestion des matières compostables dans le secteur municipal</p>	<p>Nombre d'avis techniques diffusés</p> <p>Taux de récupération et de mise en valeur des matières compostables pour le secteur municipal</p>
<p>20. Développer les solutions reliées aux marchés et aux débouchés limités ou absents pour des matières résiduelles</p>	<p>Nombre de projets sur les débouchés problématiques de certaines matières résiduelles</p>

SOMMAIRE

DU PLAN STRATÉGIQUE 2006-2009

26

MISSION

RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités de mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances en ce domaine et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

ENJEU 1

La qualité des services aux clientèles

ORIENTATION 1

Répondre aux besoins des clientèles

ORIENTATION 2

Viser l'efficacité des interventions

ORIENTATION 3

Parfaire l'expertise

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1 Évaluer la satisfaction des clientèles et identifier les nouveaux besoins

4 Optimiser l'utilisation des ressources en fonction des priorités stratégiques

7 Accentuer la recherche, développer les connaissances et mettre à jour les informations sur la gestion des matières résiduelles

2 Diffuser des informations pertinentes et utiles aux différentes clientèles

5 Développer des partenariats favorisant la gestion responsable et la mise en valeur des matières résiduelles, ainsi que leur promotion

8 Établir des positions et contribuer aux débats sur les grands enjeux de société tels le développement durable, les changements climatiques et la santé publique

3 Consolider l'offre de service aux clientèles

6 Se doter des moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission et au suivi des mesures prescrites

9 Poursuivre le perfectionnement des employés par des formations appropriées

VISION

Dans une perspective de développement durable et convaincue de l'importance de conserver les ressources et de prolonger la vie utile des matières pour les détourner de l'élimination, RECYC-QUÉBEC vise à être le leader de la valorisation des matières résiduelles en misant sur une approche préventive, sur le partenariat, sur la responsabilité et sur la participation de tous.

ENJEU 2

La mobilisation et la responsabilisation des acteurs

ENJEU 3

La mise en valeur des matières résiduelles

ORIENTATION 4

Soutenir les systèmes actuels de responsabilité élargie des producteurs ainsi que les nouvelles initiatives

ORIENTATION 5

Stimuler les changements de comportements et les nouvelles pratiques de gestion

ORIENTATION 6

Poursuivre les efforts visant la mise en valeur des matières résiduelles

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

10 Appuyer les producteurs afin d'améliorer la performance des systèmes de récupération déjà en place

13 Promouvoir les bénéfices des choix environnementaux responsables dont la réduction à la source et le réemploi, ainsi que les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles

17 Optimiser le recyclage des pneus récupérés du flux annuel et le vidage des lieux d'entreposage

11 Encourager les producteurs à aller de l'avant avec de nouvelles initiatives de récupération

14 Développer des outils économiques et d'autres instruments favorisant la mobilisation et la responsabilisation

18 Contribuer avec les partenaires à augmenter la récupération des matières résiduelles dans les ICI

12 Contribuer avec les partenaires à augmenter la récupération des matières recyclables de la collecte sélective municipale

15 Favoriser l'exemplarité des ministères et organismes québécois par l'adoption de mesures de gestion environnementale

19 Appuyer les partenaires dans l'implantation des services de gestion des matières compostables dans le secteur municipal

16 S'impliquer dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de développement durable

20 Développer les solutions reliées aux débouchés limités ou absents pour des matières résiduelles

CONCLUSION

Le plan stratégique de RECYC-QUÉBEC présente les priorités d'intervention de l'organisation pour la période 2006-2009. Cet exercice a été mené avec la collaboration des employés, ce qui a permis d'identifier des orientations et des objectifs ambitieux mais réalistes, nécessitant des interventions ciblées. Trois enjeux principaux servent à délimiter le cadre des interventions : la qualité des services aux clientèles, la mobilisation et la responsabilisation des acteurs, et la mise en valeur des matières résiduelles. RECYC-QUÉBEC peut compter sur une équipe de spécialistes qualifiés et sur un réseau de partenaires pour réaliser sa mission. La Société a développé une expertise particulière dans l'élaboration et la gestion de programmes de mise en valeur des matières résiduelles, utilisant divers moyens d'enquête, d'analyse, d'intervention et de communication. La Société s'appliquera à perfectionner ses méthodes de travail et à allouer les ressources nécessaires qui tiennent compte de ses disponibilités pour que tous convergent vers l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Au cours des prochaines années, la contribution de RECYC-QUÉBEC devrait permettre à la population du Québec d'être mieux informée des gestes à poser pour réduire les impacts de la mise en marché et de la consommation des produits, en vue d'améliorer sa performance de récupération des matières résiduelles dans le but d'atteindre les objectifs de mise en valeur visés par la Politique.

Addenda au Plan stratégique 2006-2009 afin qu'il porte sur la période 2006-2010

Afin de favoriser l'accomplissement de la mission de RECYC-QUÉBEC tout en maximisant l'impact des actions mises en œuvre, de nouveaux objectifs sont ajoutés au Plan stratégique 2006-2009 afin qu'il porte sur la période 2006-2010. Ces objectifs, intégrés à des orientations existantes, visent à répondre aux enjeux actuels dans le domaine de la gestion des matières résiduelles au Québec. Une réflexion sur les orientations qui seront privilégiées pour le futur dans le cadre d'une prochaine politique guidera RECYC-QUÉBEC dans l'élaboration de sa planification stratégique 2010-2013.

Nouveaux objectifs stratégiques	Indicateurs
Orientation 5 : Stimuler les changements de comportements et les nouvelles pratiques de gestion	
Formuler au MDDEP des propositions en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique de gestion des matières résiduelles	Nombre d'initiatives de RECYC-QUÉBEC en soutien à l'élaboration de la nouvelle politique (proposition d'actions, réflexion sur les orientations privilégiées, etc.)
Orientation 6 : Poursuivre les efforts visant la mise en valeur des matières résiduelles	
Favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de matières recyclables au Québec, en améliorant les opérations, la rentabilité et la qualité des produits	Nombre d'actions découlant des travaux du comité conjoint sur le marché des matières recyclables Nombre de projets et d'investissements issus du programme d'aide financière pour les centres de tri